



L'appel à candidature du Prix Goût et Santé des Artisans 2017 est lancé !

Les inscriptions pour la 15^{ème} édition du Prix Goût et Santé des Artisans de MAAF Assurances sont ouvertes jusqu'au 29 avril 2017.

Ce concours national organisé par MAAF Assurances récompense les artisans des métiers de bouche (boulangers, charcutiers, traiteurs...) qui s'engagent au quotidien dans une démarche tenant compte de l'intérêt nutritionnel des produits tout en conservant leurs qualités gustatives.

Les candidats sont invités à s'inscrire avant le 29 avril 2017, pour avoir la chance de participer à la grande finale en octobre prochain au Pavillon Elysée Lenôtre.

Seuls 8 finalistes défendront leurs créations culinaires innovantes devant un jury pour espérer remporter le Prix.

Un prix qui s'inscrit dans la tendance : l'alliance du bien-être et du plaisir

Le Prix Goût et Santé des Artisans choisit de récompenser les artisans dont le travail contribue à l'équilibre alimentaire des consommateurs. Cette thématique s'inscrit dans une prise de conscience du lien entre l'alimentation et la santé et la volonté des Français d'aborder leur nutrition avec de plus en plus d'intérêt. Ce concours a ainsi pour vocation de faire découvrir des préparations innovantes dont le **contenu nutritionnel** et les **qualités gustatives** favorisent le **bien-être**. Le Prix Goût et Santé des Artisans affirme l'engagement de MAAF Assurances à agir sur la **prévention en matière de santé**.

Ce Prix repose également sur la proximité historique de MAAF avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les organisations professionnelles représentatives de l'artisanat en France.

Un jury d'experts passionnés

Le jury du Prix Goût et Santé est composé de professionnels du monde de la **santé**, de l'**artisanat**, des métiers de l'**alimentaire** et de représentants de la **Presse spécialisée**. Il est présidé depuis 15 ans par le Docteur Jean-Marie Bourre, membre de l'Académie de Médecine, de l'Académie d'Agriculture de France et ancien Directeur des unités INSERM de Neuro-Toxicologie puis de Neuro-Pharmaco-Nutrition.

Passionnés, attentifs à la qualité des matières brutes, soucieux du bien-être alimentaire, ce Prix rassemble tous les artisans qui souhaitent valoriser leur savoir-faire et leur terroir autour d'une thématique qui parle à tous.

Pour succéder aux Lauréats 2016 voici comment s'inscrire !

Ce concours à échelle nationale est **ouvert à tous les artisans** (personne physique ou société) dont le profil correspond aux trois conditions suivantes :

- Exercer un métier dans le secteur de l'alimentaire en France (Métropole et DOM-TOM)
- Être inscrit au Répertoire des Métiers auprès d'une Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Avoir mis en œuvre, dans le choix des composants de ses produits et dans leur processus de fabrication, une démarche visant à supprimer ou atténuer des facteurs de risque (sucre, graisses saturées, sel, agents favorisant le cholestérol, l'hypertension, le diabète, ou d'autres pathologies) ou inversement, cherchant à mettre en valeur des ingrédients (ou leurs substances) prévenant certaines maladies ou assurant une meilleure qualité de vie tout en maintenant un niveau élevé de qualité nutritionnelle et gustative.

Pour participer à cette nouvelle édition du Prix Goût et Santé des Artisans, **les candidats peuvent obtenir gratuitement le dossier de candidature** en adressant un mail à concours.prix-gout-sante@maaf.fr . Le dossier d'inscription est également téléchargeable sur le site www.maaf.com. **Il doit être impérativement renvoyé avant le 29 avril 2017 à minuit.**

Les 3 lauréats 2017 recevront respectivement un chèque :

- de 10 000 € pour le 1^{er} Prix
- de 7 500 € pour le 2^{ème} Prix
- de 5 000 € pour le 3^{ème} Prix

Qui sera le prochain gagnant ?

Le dossier de chaque candidat sera examiné en juin prochain, par un pré-jury. 8 artisans seront sélectionnés pour participer en octobre à la Grande Finale du concours au Pavillon Elysée Lenôtre. Lors de cette finale, les candidats disposent de 20 minutes pour présenter leur création, expliquer la démarche qu'ils ont suivie pour l'élaboration de leur recette, la faire déguster au jury et répondre à ses questions.

Qui leur succèdera ?



Les 3 lauréats du Prix Goût et Santé des Artisans 2016, ainsi que le Prix Spécial du Jury

Service de Presse Prix Goût et Santé
C'est dit, c'est écrit!
INTERACTIVE & PUBLIC RELATIONS

Tiphaine Martin 01 58 56 66 60 - tmartin@cditcecrit.com

Jade Pérignon 01 58 56 66 65 - jperignon@cditcecrit.com

www.cditcecrit.com

Contacts Presse MAAF Assurances :
Isabelle Coutant - 01 55 50 69 42
& Marie-Pierre Michel - 01 55 50 63 57